

Plan stratégique triennal 2014-2017

Comité sectoriel de main-d'oeuvre de l'industrie maritime

Fondements	Champs d'intervention				
<p>Mission</p> <p>Depuis 2001, le Comité sectoriel de main-d'oeuvre de l'industrie maritime a pour mission de soutenir les employeurs et la main-d'oeuvre par la mise en œuvre de projets visant le développement des ressources humaines et des compétences ainsi que la promotion des métiers et des professions liés à l'industrie maritime, en vue de contribuer à la compétitivité des entreprises et à la croissance de l'emploi dans son secteur d'activité.</p> <p>Étant un organisme paritaire, la position stratégique du CSMOIM facilite les échanges entre les différentes associations d'employeurs, de travailleurs et organismes gouvernementaux.</p>	1. Connaissances sectorielles	2. Développement des compétences	3. Gestion des ressources humaines	4. Planification de la relève/ promotion des carrières maritimes	5. Notoriété et représentativité du comité sectoriel
	Objectifs				
	Par des études, analyses et la consultation des organisations du secteur, développer et maintenir à jour une connaissance approfondie des caractéristiques sociodémographiques, des besoins et des enjeux de la main-d'oeuvre maritime au Québec.	Agir comme organisme de concertation et de coordination entre les centres de formation, les organisations et les travailleurs maritimes pour identifier et soutenir les besoins de formation du secteur et notamment améliorer l'accès à la formation continue.	Aider au développement d'outils de gestion des ressources humaines adaptés au secteur maritime, notamment pour répondre à l'enjeu d'attraction et rétention de la main-d'oeuvre.	Contribuer à assurer une relève suffisante à court, moyen et long termes en développant la promotion des métiers et carrières de l'industrie maritime.	Par des activités de communication, de concertation et de réseautage, maintenir ou améliorer la notoriété et la représentativité du comité sectoriel ainsi que les enjeux de main-d'oeuvre maritime dans l'industrie.
	Contribue aux enjeux 1 et 2.	Contribue à l'enjeu 3.	Contribue aux enjeux 1 et 2.	Contribue à l'enjeu 1.	Contribue à l'enjeu 1.
	Orientations	Orientations	Orientations	Orientations	Orientations
1.1 Poursuivre le développement des connaissances sectorielles. 1.2 Approfondir la compréhension des difficultés de l'attraction et la rétention de la main-d'oeuvre. 1.3 Renforcer sa position stratégique en tant que centre de référence pour toute information concernant le personnel maritime.	2.1 Favoriser le développement de l'offre et l'amélioration de l'accès à la formation continue. 2.2 Veiller à l'adéquation de l'offre de formation à la réalité actuelle de l'industrie. 2.3 Accroître le soutien du comité au développement de la formation initiale.	3.1 Soutenir les membres du comité dans le développement des stratégies et outils adaptés au secteur maritime pour répondre à l'enjeu d'attraction et de rétention de la main-d'oeuvre. 3.2 Veiller à l'adaptation de l'offre de service et outils ressources humaines en fonction des composantes maritimes.	4.1 Augmenter la visibilité des carrières maritimes et promouvoir une image attrayante de l'industrie.	5.1 Assurer les activités de représentation et de réseautage. 5.2 Assurer les activités de concertation et de partenariat. 5.3 Maintenir une visibilité forte du comité à travers des activités de communication.	



Comité sectoriel
de main-d'oeuvre
de l'industrie maritime

Réalisé par :

